



Recherche **Technicien de rivière/ Animateur (H/F)**

Missions :

Le ou la Technicien (ne) de rivière / Animateur participera, pour le compte du Syndicat Mixte Interdépartemental du Bassin du Cher Sauvage (S.M.I.B.C.S.) à l'élaboration de programmes d'action permettant de répondre aux enjeux environnementaux définis par la Directive Cadre de l'Eau (D.C.E.) et retenue dans le cadre de Contrats Territoriaux, signés avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la Région Centre-Val de Loire.

A ce titre, le/la Technicien (ne) de rivière / Animateur assurera les missions suivantes :

- ✓ Assurer tout d'abord l'engagement et le suivi de l'étude diagnostic préalable,
- ✓ Mettre en place et suivi des études pré-opérationnelles aux Contrats Territoriaux,
- ✓ Définir les zones et la nature des travaux,
- ✓ Programmer la mise en route des travaux,
- ✓ Organiser et animer des réunions avec les différents acteurs concernés,
- ✓ Assurer le suivi des financements,
- ✓ Effectuer les démarches administratives nécessaires à la réalisation des travaux et à la passation des marchés de travaux (rédaction de dossiers de consultation des entreprises),
- ✓ Rédiger les dossiers d'autorisation au titre de la loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques,
- ✓ Contrôler la réalisation des travaux (reconnaissance des travaux avec les entreprises, réalisation de constats, coordination des chantiers, réception des travaux),
- ✓ Sensibiliser éventuellement les agents municipaux concernés afin de pérenniser les actions mises en place,
- ✓ Réaliser un bilan et un suivi des opérations réalisées dans le cadre du Contrat Territorial,
- ✓ Représenter le Syndicat dans le cadre de réunions organisées par les partenaires techniques, administratifs et financiers,
- ✓ Organiser des séances pédagogiques avec les riverains, les élus, les agents du Syndicat des rivières, sur diverses thématiques (biodiversité, rivière, réglementation ...).

Relations fonctionnelles internes et externes :

- ✓ Elus, secrétariat du syndicat
- ✓ Services GEMAPI des Syndicats et Communauté de Communes
- ✓ Financeurs (Agence de l'Eau, Région, Département ...)
- ✓ Services de l'Etat (Préfecture, DDT, DREAL, OFB)
- ✓ Commission Locale de l'Eau du SAGE Cher Aval
- ✓ Riverains, associations d'usagers (pêcheurs, agriculteurs), entreprises et bureaux d'études.

Connaissances :

- ✓ Du droit de l'eau et procédures administratives liées à ses missions et aux travaux en rivière (procédures de déclaration / autorisation, déclaration d'intérêt général)
- ✓ De la rédaction des cahiers des charges au titre des commandes publiques
- ✓ En génie écologique adapté à la restauration des milieux aquatiques
- ✓ Des grandes problématiques liées à l'eau
- ✓ De l'agronomie et sciences de l'environnement
- ✓ Du milieu agricole, de ses organisations et du monde rural.
- ✓ De la gouvernance de l'eau.

Qualités / Compétences :

- ✓ Diplômes : Minimum niveau Bac + 2 dans le secteur de l'Environnement et de l'Administration (BTS, GPN)
- ✓ Fortes qualités relationnelles
- ✓ Adapté au travail de terrain et de bureau
- ✓ Autonomie et capacité d'initiative dans la prise de décision
- ✓ Sens de l'organisation
- ✓ Aptitude à animer et conduire des réunions
- ✓ Disponibilité et écoute
- ✓ Maîtrise de l'outil informatique et du SIG (Traitement de texte, tableur, cartographie ...)
- ✓ Une expérience d'animation territoriale sera appréciée

Divers :

- ✓ Permis de conduire
- ✓ Disponibilités pour réunions en soirée

Type de contrat :

- ✓ CDD contractuel évolutif vers CDI ou CDI si compétences et expériences déjà reconnues
- ✓ 35h hebdomadaire avec possibilité d'heures supplémentaires,
- ✓ Rémunération basée sur la grille de la fonction publique Territorial.
- ✓ Lieu d'embauche : 15 rue de la Gare à GIEVRES avec déplacements sur le territoire du syndicat.

Envoyer CV et lettre de motivation à l'adresse suivante :

S.M.I.B.C.S

Mme la Présidente Françoise Gilot-Leclerc
16 rue Pierre Loyau 41320 Mennetou-sur-Cher
Tél : 02.54.98.03.81 (secrétariat)
smibassinchersauvage@gmail.com

Date limite des candidatures : 25/11/2021